



Mairie de Montferrat
150, Place CA Pégoud
38620 MONTFERRAT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE MONTFERRAT Projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2021-04-01 du 14 avril 2021, Monsieur le Maire de la commune de Montferrat a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) portant sur les points suivants :

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sur le secteur du Vernatet
- Les règles concernant l'identité commerciale (zonage et règlement)

A cet effet, Monsieur Gilbert BARILLIER, ingénieur ENSAM retraité a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

Cette enquête publique sera ouverte pour une durée de 31 jours du lundi 03 mai 2021 au vendredi 04 juin 2021 inclus, à 17 heures.

Au terme de l'enquête publique, la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme pourra être approuvée par délibération du Conseil municipal de la commune de Montferrat.

Le dossier du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme et un registre d'enquête publique à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Montferrat pendant toute la durée de l'enquête et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- Lundi / mercredi / vendredi de 08h30 à 11h30
- Jeudi de 13h30 à 16h00

Chacun pourra prendre connaissance, en mairie, du dossier mis à l'enquête, sous format papier ou sur un poste informatique aux jours et horaires susvisés, ainsi que sur le site internet :

<https://www.democratie-active.fr/modification-1-plu-montferrat/>

Les observations et propositions du public pourront être

- Consignées sur le registre d'enquête tenu à sa disposition en mairie de Montferrat.
- Adressées par courrier à l'attention du Commissaire-enquêteur à la mairie de Montferrat (150 place C.A. Pégoud 38620 Montferrat), en mentionnant « Enquête publique Modification n°1 du PLU - à l'attention du Commissaire-enquêteur »,
- Adressées par courriel, à l'adresse suivante : modificationplumontferrat@democratie-active.fr;
- Déposée sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.democratie-active.fr/modification-1-plu-montferrat/>
- Reçues par le commissaire enquêteur sous forme écrite ou orale lors de ses permanences.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront mises en ligne sur le site internet dans les meilleurs délais.

Ne seront prises en compte que les observations et propositions reçues avant la clôture de l'enquête, exception faite de celles qui seront transmises par voie électronique pour lesquelles seront considérées la date et l'heure d'émission.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Montferrat, pour recevoir ses observations aux dates et heures suivantes :

- Le mercredi 19 mai de 14h00 à 17h00
- Le jeudi 27 mai de 16h00 à 19h00
- Le vendredi 04 juin de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-enquêteur seront déposés à la mairie de Montferrat et sur le site internet <https://www.democratie-active.fr/modification-1-plu-montferrat/> pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire de Montferrat, Roland PERRIN-COCON

